

État des lieux

Propriété de la SCIMCO BDX, louée par bail emphytéotique à l'Association Faîte et Racines, sur les communes de La Roche Canillac, Gumond et Gros Chastang.

Sommaire

1 - Bien foncier – parcelles cadastrales	p2
2 – Cartographie	p3
<i>2.1 – Parcelles cadastrales, voies et chemins</i>	<i>p3</i>
<i>2.2 - Parcellaire forestier</i>	<i>p4</i>
3 – Voies d'accès et chemins	p5
<i>3.1 - Depuis le bourg de La Roche Canillac</i>	<i>p5</i>
<i>3.2 - Chemin de la carrière des Rocheins</i>	<i>p5</i>
<i>3.3 - A l'est du Doustre</i>	<i>p6</i>
<i>3.4 - Sentiers et chemins de desserte</i>	<i>p6</i>
4 - Bâtiments et infrastructures	p7
<i>4.1 – Carrière</i>	<i>p7</i>
<i>4.2 - Ouvrages hydriques</i>	<i>p8</i>
5 - Description des parcelles	p9
<i>5.1 - La-Roche-Haute</i>	<i>p9</i>
<i>5.2 - Les Rochers</i>	<i>p10</i>
<i>5.3 - Tizaleix</i>	<i>p12</i>
<i>5.4 - À l'est du Doustre</i>	<i>p14</i>
6 – Liste des annexes	p16

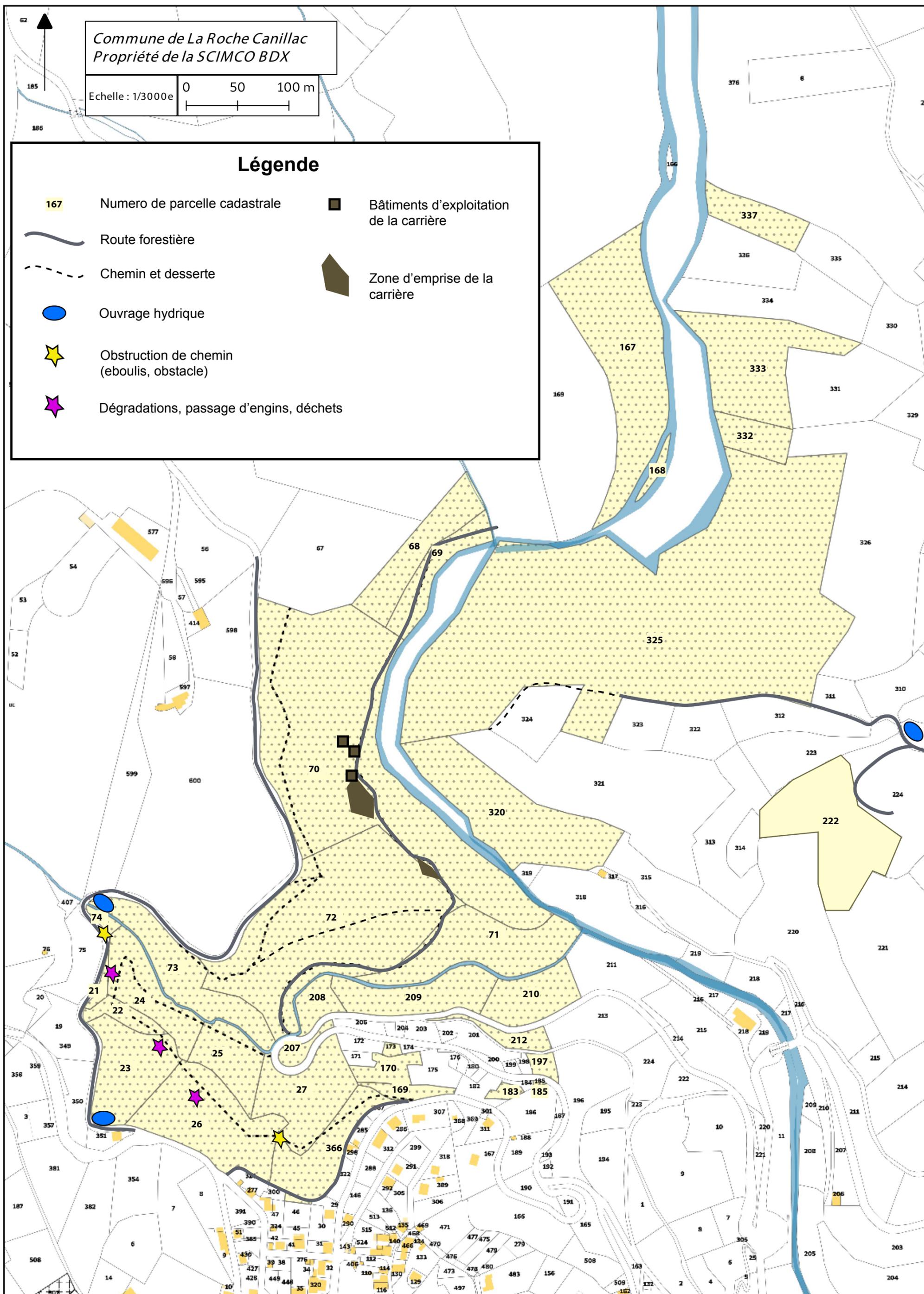
1- Bien foncier – parcelles cadastrales

L'état des lieux porte sur le bien des parcelles en nature de taillis, futaie et pacage suivantes :

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Contenance
- A-21	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,04ha
- A-22	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,14ha
- A-23	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,62ha
- A-24	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,48ha
- A-25	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,37ha
- A-26	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,92ha
- A-27	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,64ha
- A-169	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,10ha
- A-170	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,15ha
- A-173	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,02ha
- A-183	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,04ha
- A-185	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,00ha
- A-197	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,06ha
- A-207	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,07ha
- A-208	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,15ha
- A-209	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,50ha
- A-210	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,38ha
- A-212	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,12ha
- A-366	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,52ha
- C-68	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,51ha
- C-69	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,34ha
- C-70	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	3,43ha
- C-71	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,82ha
- C-72	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	2,41ha
- C-73	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,61ha
- C-74	La-Roche-Canillac	L'Estanchou	0,04ha
-			
- C-167	Gumond	Bois-du-Breuil	1,54ha
- C-168	Gumond	Bois-du-Breuil	0,05ha
-			
- AM-320	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	1,17ha
- AM-325	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	7,06ha
- AM-332	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	0,24ha
- AM-333	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	0,96ha
- AM-337	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	0,31ha
- AM-222	Gros-Chastang	Cueille	1,00ha

2- Cartographie

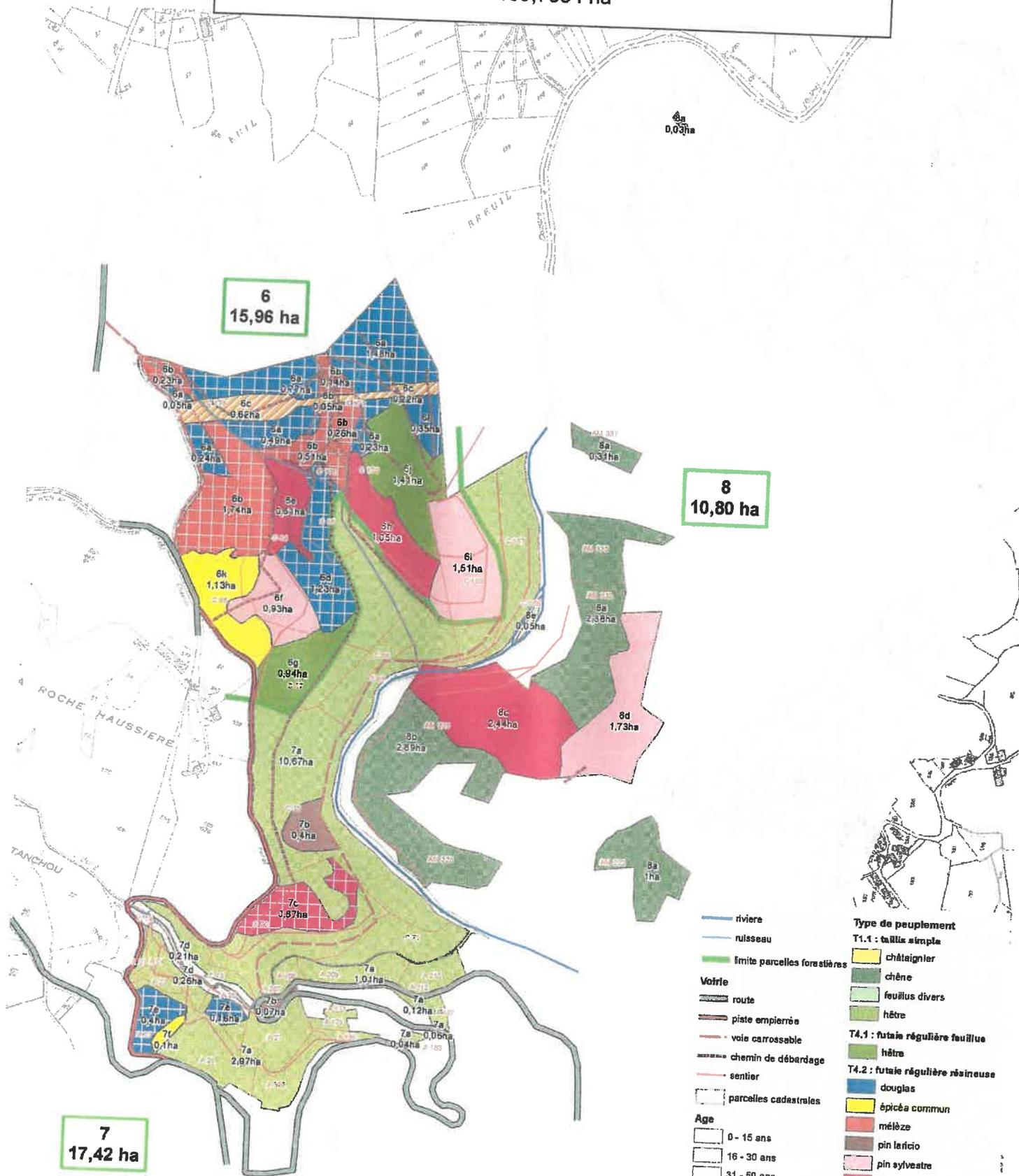
2.1 - Parcelles cadastrales, voies et chemins



2.2 - Parcellaire forestier



Propriété du G.F. du MOUSTIER
Communes de Gros-Chastang, de Gumont et de La Roche-Canillac (19)
109,7054 ha



6
15,96 ha

8
10,80 ha

7
17,42 ha

- rivière
- ruisseau
- limite parcelles forestières
- Voie**
- route
- piste empierrée
- voie carrossable
- chemin de débarcadage
- sentier
- parcelles cadastrales
- Age**
- 0 - 15 ans
- 16 - 30 ans
- 31 - 50 ans
- + 50 ans
- Type de peuplement**
- T1.1 : taillis simple
 - châtaignier
 - chêne
 - feuillus divers
 - hêtre
- T4.1 : futaie régulière feuillus
 - hêtre
- T4.2 : futaie régulière résineuse
 - douglas
 - épicea commun
 - mélèze
 - pin laricio
 - pin sylvestre
 - sapin pectiné
- T7.1 : zone humide
 - zone humide
- T7.3 : emprise
 - ancienne carrière
 - emprise ligne électrique
 - place de dépôt

Janvier 2013

0 100 200 Mètres
1:5 000

3 - Voies d'accès et chemins

3.1 - Depuis le bourg de La Roche Canillac

Une route forestière carrossable reliant la Route de Gumond, dans le bourg, au hameau de La Roche Haussière, borde la limite ouest de la propriété. Elle est fermée à la circulation par un arrêté municipal suite à un éboulement et un effondrement du chemin au niveau du ruisseau de l'Estanchou (photo 1). Les dommages semblent irrémédiables.



Photo 1 : Trouée suite à chute de chablis/coulée d'eau. En amont chemin impraticable barré par des barrières lié à un glissement de terrain, peut être suite aux passages d'engins lourds.

Au nord du bourg, au lieu-dit La-Roche-Haute, une route forestière carrossable relie l'avenue Paul Brodin à la Route de Gumond, et borde la limite sud de la propriété. Il est en bon état de circulation.

3.2 - Chemin de la carrière des Rocheins

Une route forestière carrossable part du virage en fer à cheval au lieu-dit Tizaleix. Il dessert l'ancienne carrière de pierre de taille des Rocheins (sur la parcelle C 70), et se poursuit jusqu'au bord du Doustre (parcelle C 69). Il est en bon état de circulation. Plusieurs arbres penchent dangereusement au dessus du chemin (photo 2). Des travaux d'entretien et de sécurisation sont à prévoir. A la date de la rédaction du présent état des lieux, le preneur, l'Association Faîte et Racines, a déjà entrepris de dégager le chemin suite à des chutes d'arbre (photo 3).

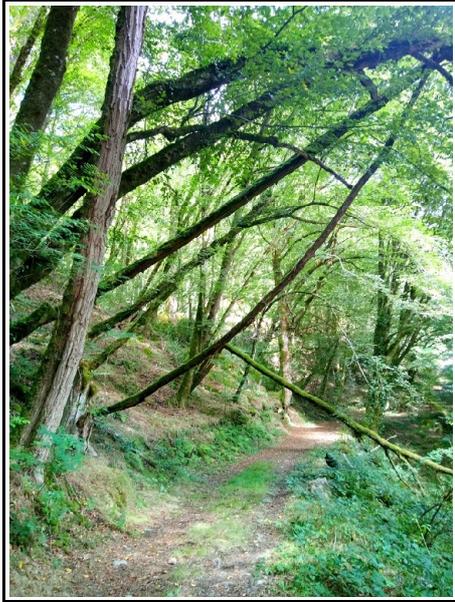


Photo 2

Photo 2 : Arbres menaçants. Photo 3 : travaux de dés-obstruction sur la route forestière de la carrière.



Photo 3

3.3 - A l'est du Doustre

Chemin d'accès en terre, carrossable, depuis le village de Cueille. Le chemin passe sur la digue empierrée d'un étang, qui ne supporte sans doute pas le passage de véhicule lourd. Le chemin est bordé d'un muret en pierre le long de la crête jusqu'à une ruine en pierre à l'angle des parcelles AM 322 et 323, sans doute un ancien secadou.

3.4 - Sentiers et chemins de desserte

Plusieurs sentiers et chemins, bordés de murets ou non, sillonnent les parcelles de la propriété, en particulier aux lieu-dits La-Roche-Haute, Les Rochers (cf carte). Ils sont dans un état variable. Dans les parcelles A 24 et 25, le chemin est carrossable en véhicule léger tout terrain. Ailleurs, ils sont entravés par des arbres au sol (parcelle A – 26, photo 4), abîmés par des effondrements de murets ou par des souches renversées. Ils ne sont plus accessibles en véhicule. En particulier, au lieu dit La-Roche-Haute, un bloc de béton ayant été déversé en forêt par l'EDF ou un sous-traitant suite à des travaux sur les infrastructures électriques bouche le chemin (photo 5).



Photo 4



Photo 5

Chemin de desserte entravé à La-Roche-Haute : chute d'arbres, pylône électrique et socle béton.

4 - Bâtiments et infrastructures

4.1 - Carrière

La carrière des Rocheins est située sur la parcelle C 72. Au sud, on trouve un front d'excavation de sable (granite altéré) encombré d'arbres tombés et d'un ancien chariot en bois et métal. Au nord se trouve un front de taille de pierre de construction gris-bleue (granodiorite). Attention aux chutes de pierres sur le front de taille ! L'ancienne carrière est envahie de jeunes arbres (frêne, aulne, orme,...)

Trois anciens bâtiments se trouvent au nord du front de taille. Du sud vers le nord, le premier bâtiment, ancien abri de la génératrice, est en pierre cimentée . Il n'y a plus de couverture, mais une charpente et de la volige nue (photo 6). Ensuite, un préau avec un toit plat en béton armé. La maçonnerie est en bon état. Enfin, un ancien transformateur électrique surplombe la route forestière (photo 7).



Photo 6



Photo 7

Le bâtiment qui abritait la génératrice (photo 6), le transformateur (photo 7).

4.2 – Ouvrages hydriques

Une mare, en grande partie comblée de sédiments et de débris végétaux, se situe sous la route forestière partant de la route de Gumond, en aval du bâtiment de traitement d'eau de la commune. Plus au nord le long de cette route, en aval du pont sur le ruisseau de l'Estanchou, sur la parcelle C 74, un mur en pierre forme une retenue d'eau comblée de sédiments.



Photo 8

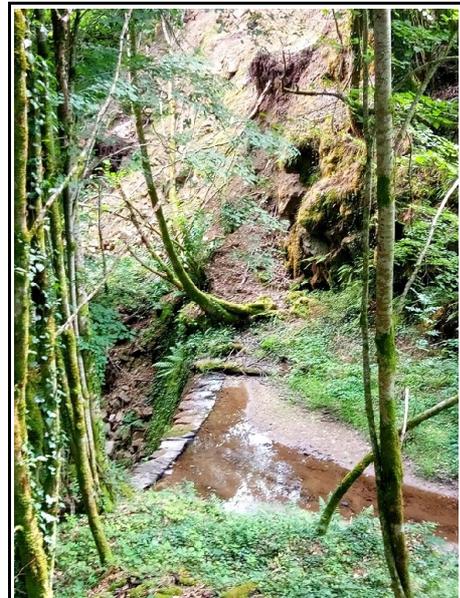


Photo 9

Mare à La-Roche-Haute (photo 8, A-23) et retenue d'eau à L'Estanchou (photo 9, A-74).

5 - Description des parcelles

La description des parcelles est effectuée à chaque lieu-dit. A un lieu-dit donné, elle se divise selon le parcellaire forestier issu du Plan Simple de Gestion établi par le groupement forestier du Moustier. Cette division reflète grossièrement le type de peuplement forestier.

5.1 – *La-Roche-Haute*

Au nord du bourg de La Roche Canillac, des stations orientées au Nord, en pente jusqu'au ruisseau de l'Estanchou.

- A-21	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,04ha
- A-22	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,14ha
- A-22	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,14ha
- A-23	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,62ha
- A-24	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,48ha
- A-25	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,37ha
- A-26	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,92ha
- A-27	La-Roche-Canillac	La-Roche-Haute	0,64ha
- C-74	La-Roche-Canillac	L'Estanchou	0,04ha

5.1.1. Plantation de douglas. Plan Simple de Gestion (PSG) du Groupement Forestier du Moustier : 7e, 7f (voir annexe 6.1).

Plantation de douglas d'environ 50 ans, éclaircie une fois (**photo 10** ci-contre). Voir les inventaires forestiers en annexe pour de plus amples informations. En sous bois de la plantation, il y a peu de régénération mis à part localement du frêne, charme et hêtre. La plantation est discontinue, ce qui créé un mélange avec du feuillu, chêne, châtaignier et hêtre. A l'est de la plantation de douglas se trouve une petite plantation très éparse d'épicéa commun, du même âge, en mélange avec du pin sylvestre, chêne et hêtre.



5.1.2. Dominance de feuillus, essences d'ombre. PSG du Groupement Forestier du Moustier : 7a.

- parcelle C-74 : rochers et retenue d'eau comblée : **Photo 9**
- parcelle A-21 : zone de semis spontanés de divers conifères (thuyas).
- parcelle A-23 : présence d'une mare comblée. **Photo 8.** Hêtre remarquable et mélèze épars.
- parcelle A-24 et A-25: couloirs d'érosion liés aux passages de motocycles.

- parcelle A-26 : chute de chablis créant une trouée dans la pente, présence d'une coulée d'eau liée au ravinement. **Photo 4**
Déchets présents en contre bas : réservoir automobile, le long du chemin : reste d'un ancien four à charbon. **Photos 11 et 12**
Chutes d'arbres barrant l'accès au chemin principal. **Photo 4**
- parcelle A-27 : Thuya remarquable partant sur 3 troncs.
- parcelle A-169 : Rare : pin entrelacé dans un frêne.
- parcelle A-366 : Châtaigniers de bordure remarquables (x3).
Frênes remarquables.
Haie de merisiers remarquables. Alignement de mélèze et douglas le long du chemin forestier. Arbres remarquables en bordure du bois.
Obstruction du chemin par un pylône électrique avec son plot béton. **Photo 5**
En amont du chemin sous le village présence d'une (ancienne?) décharge : pneus/roues/ buse en béton pour passage d'eau.



Photo 11



Photo 12

Déchets, vestiges de charbonnières, parcelle A – 26 et alentours.

5.2 – Les Rochers

Flanc ouest des gorges du Doustre, stations orientées à l'est, en pente au dessus du Doustre, ou orientées au Sud, en pente au dessus du ruisseau de l'Estanthou.

- C-68	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,51ha
- C-69	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,34ha
- C-70	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	3,43ha
- C-71	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,82ha
- C-72	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	2,41ha
- C-73	La-Roche-Canillac	Les-Rochers	0,61ha

5.2.1. Plantation de sapin pectiné. PSG du Groupement Forestier du Moustier : 7c.

Plantation de sapin pectiné d'environ 50 ans, sans doute éclaircie une fois, en mélange avec des chênes de gros diamètre (**Photo 13** ci-contre). Bois sombre, très peu de végétation en sous-bois, pas de régénération. Elle s'étend de la route forestière en haut à la carrière en bas.



5.2.2. Dominance de feuillus, essences variées. PSG du Groupement Forestier du Moustier : 7a.

- Parcelles C-68 et C-69 :

Environnement ripisylve en bordure du Doustre. Chablis au dessus de la route forestière sur une station rocailleuse (**Photo 14**). Hêtre, charme et chêne, parfois de gros diamètre (**Photo 15**), en fond de vallée. Quelques robiniers.

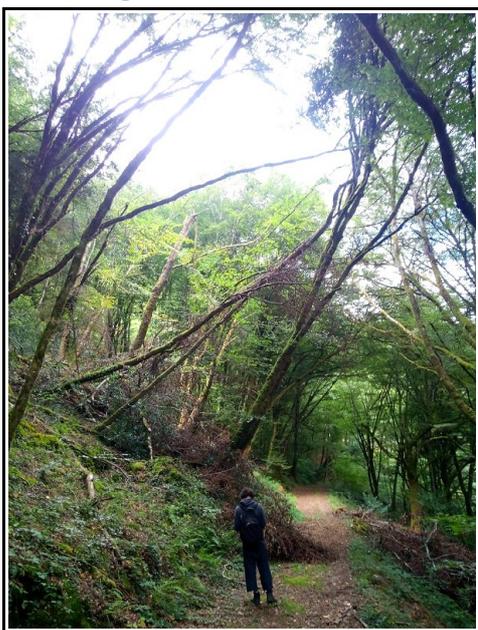


Photo 14



Photo 15

- Parcelle C-70

Emprise de la carrière des Rocheins. Déchets liés à l'exploitation (câbles, ferraille, etc). Route forestière bordée de châtaigniers greffés anciens, morts ou peu vigoureux. Environnement ripisylve, hêtre, charme et sapin pectiné en fond de vallon. Sur les hauteurs, habitats rocheux, ensoleillés et secs, avec de petits arbres (chêne, hêtre) et de la bruyère. Le chemin de desserte (non entretenu) en haut de la parcelle est bordé d'un alignement de hêtres (**photo 16**) et chênes rouges plantés (parfois déperissants ou tombés, **photo 17**).



Photo 16



Photo 17

Chemin de desserte, parcelle C-70

- Parcelle C-71

Le long du ruisseau de l'Estanthou, frênes et épicéas remarquables. Tilleul, noisetier, châtaignier et charme.

- Parcelle C-72

Chêne, charme et châtaignier au dessus de la route forestière. Nombreux semis de sapin pectinés issus de semenciers dans la plantation située en contre-haut. Chute fréquente d'arbres et de souches sur la route.

- Parcelle C-73

Station dominée par du chêne rouge issu de semis de vieux sujets plantés le long de la route forestière.

5.3 - Tizaleix

Stations situées sur des pentes fortes et rocheuses, orientées face au nord, ainsi qu'en fond de vallon le long du ruisseau de l'Estanthou.

- A-169	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,10ha
- A-170	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,15ha
- A-173	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,02ha
- A-183	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,04ha
- A-185	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,00ha
- A-197	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,06ha
- A-207	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,07ha
- A-208	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,15ha
- A-209	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,50ha

- A-210	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,38ha
- A-212	La-Roche-Canillac	Tizaleix	0,12ha

5.3.1 Dominance de feuillus, essences affectionnant la fraîcheur et l'humidité. PSG du Groupement Forestier du Moustier : 7a.

- Parcelles A-208, A-209, A-210.

Environnement peu lumineux et humide en fond de vallon, orienté au nord, le long du ruisseau de l'Estanchou. On trouve aux abords du ruisseau et de la route D 113 des sujets de frêne, de chêne, de douglas et d'épicéa communs que l'on considère remarquables de par leur taille et leur port. Parmi les arbres plus jeunes, sans doute issus de semis naturels, le charme et le frêne dominant. Ils sont accompagnés de noisetier, tilleul, hêtre, sapin pectiné, châtaignier et houx.



Des frênes majestueux autour du ruisseau de l'Estanchou, parcelles A-208 et A-209

5.3.2. Dominance de feuillus. PSG du Groupement Forestier du Moustier : 7a.

Parcelle A-169.

Hêtre et chêne de grande dimension le long de la route

Parcelles A-170, A-173, A-183, A-185 et A-212.

Accru de feuillus et de pin sylvestre sur des pentes rocheuses. Le hêtre, le charme et le pin sylvestre sont majoritaires

Parcelle A-197

Accru de feuillus et de pin sylvestre. A noter que la parcelle voisine à l'est (A-196) est une plantation de résineux coupée à ras durant l'été 2020. Il sera souhaitable de suivre l'évolution des arbres qui se retrouvent en bordure de coupe.

Parcelle A-207

Espace plat utilisé jusqu'à présent pour déposer des arbres tombés sur la chaussée. Voir l'usage avec la mairie et le cantonnier. Pourra être utilisé comme place de dépôt.

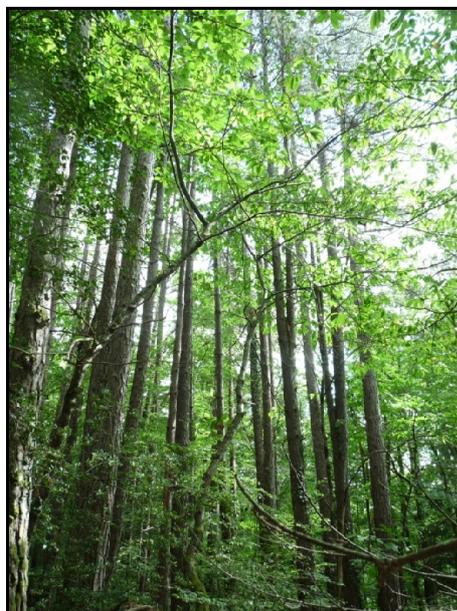
5.4 - *À l'est du Doustre*

5.4.1. Mélange naturel feuillus et conifères. PSG Groupement Forestier du Moustier : 8d.

Sur le plateau, a proximité du village de Cueille.

– AM-325 Gros-Chastang Puy-de-Cueille 7,06ha

Futaie de pins sylvestres, semis naturels. Quelques pins plus âgés et branchus, sans doute les semenciers. Mélange de chênes, châtaigniers et charmes. Un muret et des chênes de bordure matérialisent la limite orientale de la parcelle. Pins maritimes et douglas épars.



5.4.2. Plantation de sapin pectiné. PSG Groupement Forestier du Moustier : 8c.

Dans les gorges, station exposée au Nord.

– AM-325 Gros-Chastang Puy-de-Cueille 7,06ha

Plantation de sapins pectinés, non éclaircie, non élagués. Des chênes, épicéas et châtaigniers en mélange. Pas de végétation en sous-bois, milieu sombre. Nombreux bois morts en travers dans les pentes



5.4.3. **Dominance de feuillus, essences de lumière.** PSG Groupement Forestier du Moustier : **8a, 8b.**

Dans les pentes des gorges, stations exposées au Sud et à l'Ouest.

– AM-320	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	1,17ha
– AM-332	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	0,24ha
– AM-333	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	0,96ha
– AM-337	Gros-Chastang	Puy-de-Cueille	0,31ha

Taillis ou futaie de chêne, pin sylvestre, châtaignier, hêtre. Sur les éperons rocheux, des pins maritimes, arbres bonsaïs et bruyères. Micro habitat rocheux et ensoleillé. Quelques pins maritimes.

5.4.4. **Hêtraie.** PSG Groupement Forestier du Moustier : **8a.**

Sur le haut des gorges du Doustre, station exposée au nord-ouest, à proximité du village de Cueille, et dans les pentes au sud du ruisseau de Cueille.

– AM-222	Gros-Chastang	Cueille	1,00ha
----------	---------------	---------	--------

Parcelle constituée de la réunion de plusieurs anciens prés délimités par de petits murets et des gros hêtres. Entre ces arbres de bordure, on trouve de jeunes arbres, en majorité du chêne, du hêtre et quelques douglas. Dans les pentes, le hêtre est dominant.

6 – Liste des annexes

A.1 - Extraits du Plan Simple de Gestion du Groupement Forestier du Moustier.

A.2 - Inventaires forestiers réalisés en 2020 par l'Association Faîte et Racines.

L'EMPHYTEOTE

Lu et approuvé, le 02/10/2020

Sylvain Block, membre du bureau
de l'association Faîte et Racines

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvain Block', written in a cursive style.